



Organe international de contrôle des stupéfiants

Pour information — document sans caractère officiel.

EMBARGO: 2 mars 2005
00:01 heure (GMT)

L'ORGANE SIGNALA DES PROGRÈS DANS LA LUTTE CONTRE LE DÉTOURNEMENT DE PRODUITS CHIMIQUES ESSENTIELS

Des réseaux de trafiquants démantelés: l'Organe engage les gouvernements à intensifier la coopération

Dans son rapport annuel rendu public aujourd'hui (2 mars 2005), l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) engage les gouvernements à intensifier les échanges d'informations en temps réel sur les saisies et les détournements de produits chimiques essentiels utilisés dans la fabrication de cocaïne, d'héroïne et de stimulants de type amphétamine.

L'Organe collabore avec divers gouvernements pour empêcher le détournement de ces produits chimiques essentiels. Par exemple, dans le cadre de l'initiative internationale intitulée Projet Prism, une enquête de traçage menée conjointement par la Pologne et la Chine et une opération de livraison contrôlée réussie, lancée par l'Irlande et les Pays-Bas, ont conduit à l'arrestation de trafiquants de produits chimiques utilisés dans la fabrication d'ecstasy. Dans le dernier cas, les précurseurs saisis auraient suffi pour fabriquer 80 millions de comprimés d'ecstasy. Les autres initiatives internationales que sont les opérations Purple et Topaz visent à empêcher le détournement de produits chimiques essentiels utilisés dans la fabrication illicite de cocaïne et d'héroïne pour le marché illicite.

Les gouvernements qui participent à ces opérations volontaires doivent surveiller les envois de ces produits chimiques essentiels. L'authenticité des transactions est déterminée en vérifiant les antécédents des entreprises parties aux transactions, afin d'établir s'il existe ou non un besoin légitime du produit chimique. La moindre suspicion peut conduire à la suspension, à l'arrêt ou à la saisie des envois. Les informations concernant les envois stoppés ou suspendus sont communiquées à l'Organe et, par son intermédiaire, aux gouvernements participants.

Ces deux dernières années, les gouvernements ont suivi de nombreuses transactions, ce qui a permis dans plus de 430 cas d'effectuer des saisies et de détecter des tentatives de détournement et des détournements réels, avec l'aide de l'Organe. Certains de ces cas ont abouti au démantèlement de laboratoires clandestins et de réseaux de trafiquants, ainsi qu'à l'arrestation de trafiquants.

En 2004, les activités du Projet Prism ont été axées sur la surveillance des précurseurs de l'ecstasy, la prévention des détournements de certaines préparations pharmaceutiques contenant de l'éphédrine, la détection de laboratoires clandestins d'amphétamines en Europe et l'analyse du matériel utilisé dans les laboratoires clandestins.

Étant donné que ce sont souvent les mêmes réseaux criminels qui sont impliqués dans la contrebande de drogues et le trafic de produits chimiques, l'Organe recommande aux gouvernements de faire des efforts particuliers pour collecter, analyser et partager des renseignements.

L'Organe accompagne aussi les efforts déployés pour lutter contre la fabrication d'héroïne en Afghanistan en participant aux activités de renforcement des capacités menées dans le cadre de l'opération Topaz, dont l'objectif est le traçage des produits chimiques, notamment l'anhydride acétique, produit chimique essentiel utilisé dans la fabrication illicite de l'héroïne, pour lequel il n'existe pas de demande légitime dans le pays. La substance passe en contrebande dans le pays à partir de l'étranger.